

Procès-Verbal

Conseil d'Ecole du mardi 15 juin 2021

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur) et Gerson

Mesdames Haddad, Ragani, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard

- Parents d'Elèves Indépendants Elus :

Mesdames Cahn-Bouchou, Oskargil, Dahan, Leon Prosper, Meziane

- Mairie :

Madame Levitt (Conseillère Municipale)

Madame Picard (Responsable des Affaires Scolaires)

Excusés :

- Enseignants excusés : Monsieur Gall

- Parents d'élèves excusés : Mme Nakache, Mme Moleirinho, Mme Blaszykowska, Monsieur Kazanci

- IEN : Monsieur Sarie

1- BILAN GENERAL DE L'ANNEE

A nouveau cette année s'est écoulée sous le signe et selon les affres de la pandémie, engendrant son lot de désagréments et de contretemps qui ont malheureusement galvaudé, en partie, la bonne tenue de l'année scolaire et des actions habituelles qui la jalonnent. Toutefois, il a fallu courber l'échine et nous savons bien que nous ne faisons pas exception...

L'an prochain, tous les membres de l'équipe enseignante disposant d'une affectation définitive sur l'école restent en poste. Toutefois, il nous faut regretter les départs de Madame Doula-Mansart, de Madame Chelly et de Monsieur Gerson, qui occupaient eux un poste provisoire. Ces derniers se sont beaucoup investis durant cette année et nous avons eu grand plaisir à travailler avec eux.

Un poste complet était donc à pourvoir à compter de l'an prochain et il a été attribué à Madame Hoffman, qui intègre donc l'équipe en vue de l'année scolaire prochaine. Seul un demi-poste n'est pas occupé à ce jour et il s'agit de la décharge de direction.

2- PROTOCOLE SANITAIRE ET PLAN VIGIPIRATE

- Comme beaucoup de structures à l'échelle nationale, l'école a subi les affres de plusieurs fermetures sanitaires (cas de Covid avérés parmi les élèves) et administratives (classe fermée suite à l'impossibilité de remplacer un enseignant absent, par souci de proscrire les brassages d'élèves). Bien entendu, l'année fut émaillée par de nombreuses absences d'élèves isolés car : eux-mêmes souffrants ou déclarés comme « Cas Contacts ».

- Le protocole Vigipirate reste en vigueur, mais le niveau d'alerte a été abaissé au niveau « Sécurité Renforcée – risque attentat », depuis le 5 mars 2021.

3- PROJET D'ECOLE

- Cette année a été l'occasion pour l'équipe enseignante de développer et adapter le Projet d'Ecole. Ce document constitue une sorte de « feuille de route pédagogique » pour les enseignements dispensés au sein de l'école. Il est en place pour quatre ans (en l'occurrence entre 2021 et 2024). Son contenu s'articule autour des axes du Projet Académique, tout en se basant sur les caractéristiques et les besoins identifiés

plus localement dans l'école. Ces indicateurs apparaissent notamment au travers des résultats aux Evaluations Nationales et Départementales, mais aussi du retour dont nous fait part le Collège de secteur concernant les Evaluations 6^{ème}.

- Il faut savoir aussi que par souci de logique et afin de favoriser la réalisation de ce projet, la formation des enseignants se superpose à ces besoins. Les problématiques identifiées et auxquelles nous devons remédier sont accompagnées de modules de formation correspondant.

- Dans le domaine du Français, outre le fait de poursuivre le travail autour de la production d'écrit, le projet inclus une accentuation du travail sur deux points précis que sont : la lecture orale (vitesse de lecture, aisance, fluidité, tonalité), mais aussi la compréhension (par le biais principalement du lexique et du vocabulaire).

- Concernant les mathématiques, il s'agit de mettre en exergue les procédures de calcul mental, d'instaurer davantage de problèmes numériques, sans oublier de consolider le travail sur les tracés en géométrie.

- En outre, il était de bon ton de développer et formaliser certaines actions au sein du volet consacré au « Parcours Citoyen », selon trois ouvertures distinctes, à savoir :

Faire vivre la Laïcité à l'école.

Favoriser le climat scolaire.

Initier (ou consolider) une action spécifique autour du développement durable (à savoir le potager, les plantations et les élevages).

4- ENQUETE SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

Notre école a été sélectionnée afin d'être partie prenante d'une enquête concernant le Climat Scolaire. Ce dispositif est en vigueur au collège depuis plusieurs années et est désormais (depuis l'an dernier) étendu à des classes de Cycle 3 dans le Premier Degré (CM1 et CM2). Deux classes ont été désignées pour y participer : la classe de CM1 (de Madame Doula-Mansart et Monsieur Caro) et la classe de CM2 (de Madame Le Goff). Cette enquête s'est déroulée le mardi 11 mai pour les CM1 et le mardi 25 mai pour les CM2. Pour cela, l'Equipe Mobile de Sécurité (munie du matériel nécessaire : tablettes, casques, étiquettes de connexion) a été accueillie et s'est occupée de la passation (d'une durée avoisinant les 45 minutes).

Il s'agissait (sous couvert d'anonymat) de questionner les élèves au sujet du vécu de leur scolarité (au sein de l'école, mais aussi sur d'éventuels problèmes rencontrés sur le trajet pour se rendre à l'école) et ainsi déterminer leur degré de bien être dans l'école, leur entente avec les adultes et leurs camarades, voire de détecter de situations de harcèlement etc...

Il est à noter que les familles (parents et élèves) s'étaient vu remettre des notices explicatives quant au dispositif (mise en place, objectifs...), mais aussi un formulaire de droit de refus.

5- STAGES DE REUSSITE D'ETE 2021

Comme chaque été, deux Stages de Réussite étaient organisés par l'Education Nationale sur la commune, à destination des élèves de CM1 et de CM2. Pour les élèves du groupe scolaire de « la Plante aux Flamands », ils devaient être réunis dans les locaux de l'école Pierre et Marie Curie.

Le premier se déroulera du 7 au 13 juillet, et le second du 25 au 31 août. Les enseignements sont répartis sur 5 matinées de 3h (pour un total de 15h).

Faute d'enseignants volontaires pour assurer l'encadrement, les deux stages estivaux n'auront pas lieu pour les élèves de l'école.

6- COMPTE OCCE et BUDGET

Même si la comptabilité n'est pas clôturée et que quelques dépenses tardives demeurent à honorer, l'année scolaire devrait se terminer avec un compte de l'école créditeur à hauteur d'un montant avoisinant les 5000 euros.

Les crédits de fonctionnement pour l'année 2021 (sur une base de 222 élèves) se détaillent comme suit :

- Fournitures scolaires : 35 euros par élève sur une base de 222 élèves, soit 7770 euros au total
- Crédits de Direction : 222 euros (1 euro par élève)
- Articles de sport : 200 euros
- Manuels scolaires : 1000 euros
- Manuels numériques : 250 euros
- Dictionnaires : la mairie offre toujours un dictionnaire par élève de CE2
- Assurances scolaires : 55 euros

Concernant les investissements, la commande de mobilier (d'un montant de 3850 euros) effectuée en 2020 et reconduite en 2021 a été validée et sera honorée cette année. Il s'agit de deux bacs à albums pour la BCD, de vingt chaises pour la salle des maîtres et de trois chaises de bureau pour des enseignants.

Mme Picard précise qu'un budget de 11000 euros est alloué pour les projets de l'école. Un appel à projets est prévu en septembre 2021 pour des subventions allouées en fin d'année civile.

7- ACTIONS ET PROJETS DE L'ANNEE ECOULEE

Malgré les contraintes sanitaires de l'année écoulée, quelques événements et actions ont pu être menées à bien durant ce troisième trimestre :

Orchestre à l'Ecole et chorale

A l'occasion de la « Fête de la Musique », le samedi 19 juin, le conservatoire organise un concert entre 17h30 et 19h30, dans le parc de la mairie. A cette occasion, la classe de CM1 est prévue afin de se produire sur la scène, quelques minutes dans cette tranche horaire.

En parallèle, les classes de CE2 (de Madame Chauvin-Liegard et de Madame Creusat) participeront également par le biais de deux chants.

Il est à noter que compte-tenu de la jauge du public fixée à 400 personnes (en places assises uniquement), les élèves concernés sont invités à n'être accompagnés que de trois personnes au maximum (et sont invités à s'acquiescer d'une autorisation concernant le droit à l'image).

APER

Dans le cadre du « Parcours Citoyen », un groupe de travail (auquel a activement participé Monsieur Gall) a été créé afin de réunir les intervenants que sont : les écoles, l'Inspection et la Police Municipale, dans le but de refondre l'organisation des Permis Piéton et Cycliste.

Sur cette nouvelle base, les élèves de CE2 et (exceptionnellement) de CM1 (afin de pallier l'impossibilité de cette action l'an dernier pour cause de confinement) effectuent actuellement la passation du Permis Piéton, tandis que les CM2 sont concernés par les parties théoriques et pratiques du Permis Cycliste.

Une réflexion est en cours afin de formaliser et instituer de la même manière (et avec le concours de la municipalité) le Permis Passager (pour les CP et CE1).

Classes Sans Cartable

En compensation de l'annulation des Classes Découvertes, la mairie finance entièrement des semaines à thèmes (sans nuitées) pour toutes les classes de Cycle 3 (CM1 et CM2) de la ville. Les trois classes concernées dans l'école (CM1 / CM1-CM2 / CM2) profiteront d'une semaine à thème « Histoire et Renaissance » entre le 28 juin et le 2 juillet.

A cette occasion, des interventions sont prévues dans les locaux de l'école (le 1^{er} et le 2 juillet), mais aussi deux sorties sur deux sites historiques ouverts au public (Château de Chantilly le 28 juin et la cité médiévale de Provins le 29 juin).

Sortie de fin d'année

Quant à elles, les 6 classes de Cycle 2 se rendront au parc « Adventure Land » de Magny en Vexin, le lundi 5 juillet. Pour le déplacement, les cars nécessaires (au nombre de trois) sont financés par la mairie (comme c'est le cas chaque année). L'accès au parc (15 euros par personne) nécessite une dépense d'environ 2200 euros, coût qui sera entièrement pris en charge par les coopératives de classe et la coopérative de l'école.

8- TRAVAUX et SECURITE

- Outre les interventions régulières, des travaux significatifs (qui régulièrement concernent les portes et accès de l'école) sont toujours attendus et espérés au sein de l'école :

Changement des poubelles de la cour (dont l'obsolescence provoque des tas de débris continus sous et autour des poubelles) qui constitue pour nous une priorité. Mme Picard précise que Mme Torjmann ferait le choix d'une installation de « poubelles grenouilles » aux abords de l'école mais elles ne pourraient être installées à l'intérieur de la cour pour des raisons de sécurité liées à Vigipirate. Le sujet va être abordé rapidement pour changer les poubelles de la cour ou réparer les poubelles existantes.

Remplacement des fenêtres (dont l'étanchéité laisse à désirer, surtout à l'étage). Mme Picard souligne que ces travaux de grande envergure ne sont pas encore prévus cette année.

Réfection des sanitaires du rez-de-chaussée (qui tombent littéralement en ruines). Mme Levitt annonce que les travaux des sanitaires sont prévus pendant les vacances scolaires. Un sanitaire sera rénové avec certitude, le deuxième dépendra du budget restant.

Changement des portes du préau (donnant sur la cour et qui sont en très mauvais état)

Réaménagement de la cour de récréation (bitume, délimitations, marquages au sol), de l'accès devant l'école et de la sortie de secours (donnant sur la sente piétonne derrière le bâtiment). L'installation de la main courante pour sécuriser les escaliers est planifiée pendant les vacances. Le portail PPMS et la sente sont également prévus en juillet. Le changement de la porte de l'école est aussi planifié cet été. Dans le même temps, des stores électriques extérieurs seront installés aux fenêtres des écoles. Une installation de panneaux photovoltaïques est également prévue sur le toit du bâtiment (installation votée et financée par le conseil régional).

Rafraîchissement des peintures des murs intérieurs de l'école. 3 écoles de la ville ont été priorisées mais pas la nôtre.

- Comme chaque année, des interventions « mineures » seront sollicitées (via le logiciel Fluxnet) durant l'été : mobilier de classe à rehausser ou abaisser, tableau mural à enlever et autres petits travaux ponctuels.

- Le troisième exercice d'évacuation annuel (sur une modalité dite « inopinée ») a été effectué le mardi 18 mai au matin. Une porte coupe-feu de l'escalier ne s'est pas refermée automatiquement. Le problème a été communiqué sur l'instant aux équipes techniques de la mairie pour intervention.

Le problème lié au ménage dans l'école est évoqué. Mme Denebour (qui remplace M. Jorre) a fait un constat récent de l'état du nettoyage dans l'école afin de faire remonter à la société de nettoyage les problèmes (lavage des sols prévu 2 fois par semaine mais rarement fait...)

9- EFFECTIFS ET STRUCTURE PREVISIONNELLE 2021 – 2022

Prenant en compte les nombreuses radiations enregistrées, le départ des 39 élèves de CM2, les inscriptions des CP (beaucoup moins nombreuses que prévu) et les quelques nouveaux arrivants affectés, les effectifs (encore incertains en cette période charnière) pour la rentrée prochaine sont actuellement aux alentours de 223 élèves, soit proche du seuil fermeture (qui est de 221 élèves). Nous espérons donc accueillir encore quelques inscriptions d'ici septembre (et particulièrement des CP).

En l'état des effectifs à ce jour, la structure de l'école devrait donc être la suivante à la rentrée prochaine (à savoir le jeudi 2 septembre) :

CP

CP

CE1

CE1

CE2

CE2 – CM1 (avec davantage de CE2)

CM1

CM1 – CM2 (comportant un nombre équivalent ou presque de CM1 et de CM2)

CM2

Précisions apportées par Mme Levitt et Mme Picard pour la rentrée scolaire 2021/2022 :

- Too good to go : Action municipale de lutte contre le gaspillage. 300 repas ont pu être ainsi distribués aux associations.
- Réflexion autour d'un projet de renouvellement de l'équipement informatique dans les écoles (en privilégiant des classes mobiles et donc l'utilisation de tablettes accompagnées de claviers), changement du vidéo projecteur de la salle 9, changement du poste informatique du directeur avec un écran plus grand.
- Un « Livret du parcours sportif » des élèves du CP au CM2 sera mis en place par le biais du service des sports, en collaboration avec l'Inspection, dès septembre 2021. Il recueillera les différentes activités sportives exercées par les élèves durant leurs scolarité dans le Premier Degré.